

La Contribution des Partenaires Techniques et Financiers dans le Développement Local: Cas des Communes des Sakassou et de Bouake (Cote d'Ivoire)

N'Guessan Yao Bruno

Doctorant, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

Oka Kouakou Ferdinand

Chercheur, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

Assue Yao Jean-Aimé

Enseignant-Chercheur, Maître de Conférences
Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

[Doi: 10.19044/esipreprint.12.2023.p43](https://doi.org/10.19044/esipreprint.12.2023.p43)

Approved: 01 December 2023

Posted: 06 December 2023

Copyright 2023 Author(s)

Under Creative Commons CC-BY 4.0

OPEN ACCESS

Cite As:

N'Guessan Y.B., Oka K.F. & Assue Y.J.A. (2023). *La Contribution des Partenaires Techniques et Financiers dans le Développement Local: Cas des Communes des Sakassou et de Bouake (Cote d'Ivoire)*. ESI Preprints. <https://doi.org/10.19044/esipreprint.12.2023.p43>

Resume

Les collectivités territoriales ont de plus en plus recours aux partenaires internes et externes de développement pour des appuis financiers. Les partenaires (Banque mondiale, PNUD, UNICEF, JICA, AMF...) au développement contribuent à l'évolution d'un ou plusieurs secteurs d'activités par des appuis matériels ou financiers sous forme de dons ou de prêts remboursables. Ils sont considérés comme un palliatif aux financements des collectivités décentralisées impulsent le développement des communes ivoiriennes et plus particulièrement celles de Bouaké et de Sakassou. À cet effet, les communes de Bouaké et de Sakassou bénéficient des appuis budgétaires et de renforcement de capacité du personnel de la part des partenaires techniques et financiers. L'objectif de cette étude est d'analyser les effets des partenaires techniques et financiers dans les communes de Bouaké et de Sakassou. Pour mener à bien notre étude, nous avons utilisés les données issues de la recherche documentaire et des enquêtes menées sur les espaces communaux de Bouaké et de Sakassou. Il ressort que les PTF ont contribué aux financements des équipements éducatifs (construction et

équipement d'écoles primaires), de la santé (réhabilitation et équipement des centres de santé), de l'hydraulique (réhabilitation et équipement des pompes villageoises), ainsi que le renforcement de capacité des auteurs et du personnel pour une meilleure gestion des communes de Bouaké et de Sakassou.

Mot-cles: Partenaire technique et financier, commune de Bouaké et Sakassou, Pompes hydrauliques villageoises, Collectivités territoriales

The Contribution of Technical and Financial Partners to Local Development: The Case of the Communes of Sakassou and Bouake (Cote d'Ivoire)

N'Guessan Yao Bruno

Doctorant, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

Oka Kouakou Ferdinand

Chercheur, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

Assue Yao Jean-Aimé

Enseignant-Chercheur, Maître de Conférences
Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

Abstract

Local authorities are increasingly turning to internal and external development partners for financial support. Development partners (World Bank, UNDP, UNICEF, JICA, AMF, etc.) contribute to the development of one or more sectors of activity through material or financial support in the form of grants or repayable loans. They are seen as a palliative to the financing of decentralized authorities, and are driving the development of Ivorian communes, particularly those of Bouaké and Sakassou. To this end, the communes of Bouaké and Sakassou receive budgetary support and staff capacity-building from technical and financial partners. The aim of this study is to analyze the effects of technical and financial partners in the communes of Bouaké and Sakassou. To carry out our study, we used data from documentary research and surveys carried out in the communes of Bouaké and Sakassou. We found that TFPs have contributed to the financing of educational facilities (construction and equipping of elementary school), health (rehabilitation and equipping of health centers), hydraulics (rehabilitation and equipping of village pumps), as well as capacity building of authors and staff for better management of the Bouaké and Sakassou

communes.

Keywords: Technical and financial partner, Bouaké and Sakassou communes, Village water pumps, Local authorities

Introduction

La Côte-d'Ivoire a opté depuis son accession à l'indépendance pour une politique de décentralisation progressive et prudente. Après une phase d'expérimentation (1960-1980), la phrase de démarrage effectif a lieu en 1980 avec la mise en place des communes pour aboutir en 1995 à 198 communes sur le territoire et à 201 communes et 31 régions aujourd'hui. Celles-ci bénéficient de compétences à travers la loi n°2003-208 du 07 juillet 2003 portant transfert et répartition de compétences de l'État aux collectivités territoriales ainsi que des ressources financières (2003-489 du 26 décembre 2003 portant régime financier) pour mettre en place des équipements. Cependant, les communes ivoiriennes et plus particulièrement celles de Bouaké et de Sakassou sont confrontés à des difficultés liées à un processus de transfert de compétence inachevé, l'insuffisance des moyens financiers, techniques et humains, la diminution progressive de l'aide de l'Etat et la faible participation des acteurs locaux, particulièrement des jeunes, des femmes et des médias au processus de développement local (FMI, 2013)

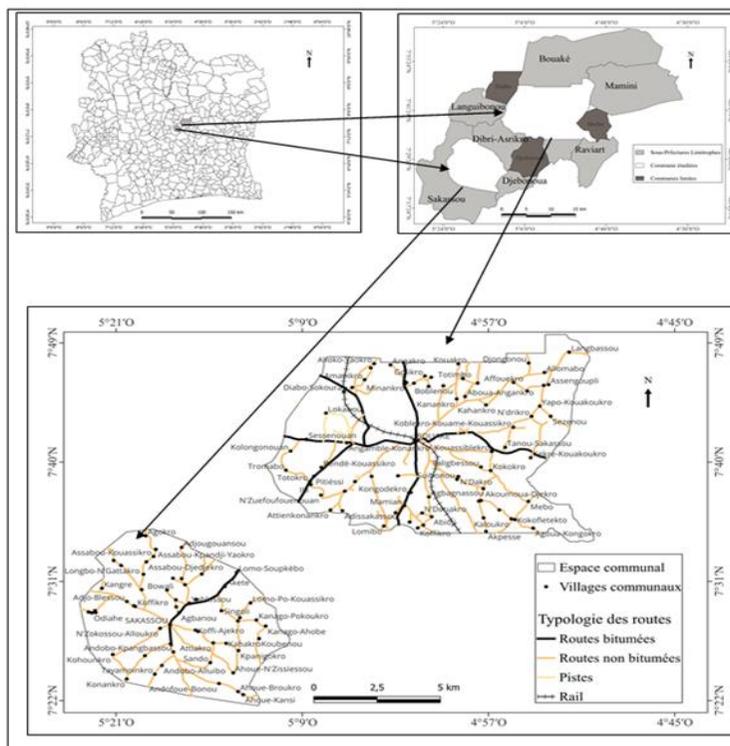
Afin, de pallier à toutes ces difficultés, les élus locaux des communes de Bouaké et de Sakassou bénéficient de l'appui financier, du savoir-faire et des techniques nouvelles de gouvernance des partenaires techniques et financiers tels que la banque mondiale, l'Union Européenne, la coopération japonaise (JICA). Quelle est la contribution des PTF dans le développement des communes de Bouaké et de Sakassou ? Dans cet article, il s'agit de relever les appuis techniques et financiers et d'analyser ensuite les effets de la contribution des partenaires techniques et financiers dans le développement des communes de Bouaké et de Sakassou.

Méthode et matériels

Dans le cadre de cet article deux sources de données ont été utilisées dont la recherche documentaire et les enquêtes de terrain. Cette étude a été réalisée dans les communes de Bouaké et de Sakassou qui sont situées dans la région du Gbêkê. Chef-lieu dans la Sous-Préfecture de Bouaké, la commune de Bouaké est située au centre de Côte d'Ivoire à environ 350 Km de la ville d'Abidjan, la capitale économique. Elle est limitée au Nord par des villages sous-préfectoraux (Assouakro, Akpatoukro, Ando-Prikro, Bamoro), au Sud par la commune de Djebonouan, Gbanbossou (Sous-Préfecture de Raviart), Assandrè, Oko-Kan-Gare, M'Brakro-Dranouan (sous-préfecture de Bouaké), Gogonouan (Sous-Préfecture), à l'Est par la

commune de Brobo, Adikro, Ayabo (Sous-Préfecture) et à l'Ouest par la commune de Diabo et du village d'Assièbléno (Sous-Préfecture de Languibonou). Elle a une superficie de 767,83 km² avec une population estimée à 785 133 habitants (RGPH, 2021). Quant à la commune de Sakassou, elle est située au Sud-Ouest de la commune de Bouaké dans la Sous-Préfecture de Sakassou. Elle est limitée au Nord par les villages sous-préfectoraux de Dibri-Asrikro (Anouglekro, Djangobonouan, Moloukro et Agbayanouan), de N'Da—Okoukro (Sous-Préfecture de Sakassou), la commune de Djebonouan et des villages sous-préfectoraux de Djebonouan (Lengbre, Katiéno) à l'Est, les villages de Pondossou, N'Gbèdjo-Broukro, Akete-Djabo de la Sous-Préfecture de Sakassou à l'Ouest et au Sud par les villages Sous-Préfectoraux de Sakassou (Alloko-Djèkro, Kokoyale). Elle a une population estimée à 48 118 habitants (RGPH, 2021) qui vivent sur une superficie de 408,55 km². Le choix de ces communes s'explique par le fait que les populations ont besoin d'importantes infrastructures socio-éducatives, socio-sanitaires et d'assistance pour les classes sociales les plus démunies que l'on retrouve parmi les femmes, les enfants, les handicapés et les personnes âgées. La carte 1 présente les communes de Bouaké et de Sakassou. La carte 1 représente les communes étudiées dans le cadre de cet article.

Carte 1. Présentation des communes de Bouaké et de Sakassou



Source : INS, 2014 Réalisation : N'Guessan Yao Bruno, Novembre 2023

L'analyse de la carte 1 montre les espaces ruraux des communes de Bouaké et de Sakassou. La commune de Bouaké compte 76 villages plus ville de Bouaké et celle de Sakassou a environ 55 villages plus la ville.

La recherche documentaire a consisté à faire la synthèse des écrits scientifiques effectués sur le sujet et l'espace d'étude. Il s'agit des documents scientifiques à l'instar des articles, mémoires, thèses et des documents administratifs de la mairie de Bouaké et de Sakassou de l'exercice de 2013 à 2020. Ceux des mairies concernent d'une part les comptes administratifs de gestion et d'autre part, les programmes triennaux. Les comptes administratifs sont des documents budgétaires établissant le bilan de gestion annuelle du Maire. Ils permettent de vérifier les réalisations des communes de Bouaké et de Sakassou. Les programmes triennaux, en ce qui les concerne, sont des plans de développement, qui comprennent des actions et opérations ayant pour objectif, d'améliorer le cadre de vie des habitants d'un même territoire. Un conseil municipal se propose alors de le réaliser sur une période glissante de trois ans. Leur analyse a permis d'identifier les projets retenus par le conseil municipal et de leurs localisations spatiales. Quant aux enquêtes de terrain, elles ont consisté une observation de l'espace d'étude pour appréhender les différentes réalisations et à un entretien semi-directif avec les agents (le secrétaire général, les chefs du service technique et financier) de la mairie de Sakassou. Le choix se justifie dans le sens où le secrétaire général est coordinateur des activités du conseil municipal. Ensuite, le chef du service financier et ses agents sont chargés de la collecte des ressources financières pour la réalisation. Enfin, le chef du service technique est chargé d'exécuter les projets contenus dans les programmes triennaux. Les entretiens avec ces différents agents de la mairie ont permis d'identifier le critère de choix des projets et de village qui bénéficieront de ceux-ci, ainsi que leur mode de financement. Pour le traitement des données, nous avons utilisé plusieurs logiciels que sont QGIS pour la réalisation de la carte de présentation et Word pour la rédaction du travail. Ces différents entretiens, enquêtes et observations ont permis d'aboutir à des résultats.

3. Résultats

3.1. Les partenaires techniques et financiers (PTF) à la commune de Bouaké et Sakassou

Les PTF sont des partenaires techniques et financiers qui apportent leurs savoir-faire et des moyens financiers aux communes de Bouaké et de Sakassou. Certes, ces deux communes ont bénéficié de nombreux avantages du partenariat international, mais une politique de coopération plus approfondie pourrait apporter un plus grand dynamisme au processus de développement de ces communes. Les moyens dont bénéficient les

communes étudiées peuvent être analysés à plusieurs niveaux notamment humain, financier, infrastructurel...

3.1.1. Les actions des partenaires pour relever le niveau des ressources humaines des communes de Bouaké et de Sakassou

La ressource humaine, surtout qualifiée est une composante très importante du développement. En effet, en dehors de la ressource financière, elle est une des conditions pour l'atteinte des objectifs de performances des projets de développement initiés sur un territoire. Le développement local, avec son approche participative laisse voir des collectivités territoriales dotées le plus souvent d'un personnel dominé par des agents locaux et sous-qualifiés. Cette section permet d'aborder les efforts fournis par les Partenaires Techniques et Financiers afin de relever le niveau du personnel des communes de Bouaké et Sakassou.

En 2015 et 2016, une faction des agents de la mairie de Bouaké a reçu une formation dans les domaines de l'éducation et de l'hydraulique. Cette formation s'inscrit dans le cadre du Projet de développement des ressources humaines pour le renforcement de l'administration locale initié par la JICA. Elle a consisté à inculquer aux participants la gestion des Comités de Gestion des Etablissements Scolaires (COGES) et des comités de gestion des pompes hydrauliques villageoises réalisées ou réhabilitées par cette structure. L'objectif visé était la gestion efficiente de ces infrastructures. Dans le cadre de ces formations, plusieurs agents ont même passé un séjour au Japon. Et les capacités acquises sont les suivantes : meilleur accès à l'information et aux différents réseaux qui permettent aux acteurs communaux d'accéder aux informations pertinentes, de les recueillir, de les stocker et de les mettre à jour, en collaboration avec d'autres acteurs locaux (par exemple des services déconcentrés de l'État, la société civile, le secteur privé) ; de développer des procédures et des systèmes d'échanges d'informations et de données statistiques sur les implications, les résultats et les impacts des différents aspects de la décentralisation et de la gouvernance locale, une efficacité opérationnelle améliorée, des produits et services plus appréciés et efficaces.

3.1.2. L'apport financier des PTF aux communes de Bouaké et de Sakassou

Dans le cadre du financement des actions sociales pour l'amélioration du cadre de vie des populations vivantes sur leurs espaces communes, les élus sont à la recherche constante de partenaires financiers. Cependant, lors de nos enquêtes nous avons constaté que la commune de Bouaké bénéficie d'un appui financier de plusieurs partenaires comme l'atteste le tableau 1.

Tableau 1. Appui estimatif des bailleurs de fonds à la commune de Bouaké

Partenaires	Apport financier en FCFA	Années
AIMF	500 000 000	2008
UNICEF	10 000 000	
CARE INTERNATIONAL	100 000 000	
UE	100 000 000	2009
ONU CI	5 000 000	2013
USAID	50 000 000	
Coopération Japonaise (JICA)	25 000 000	
Banque Mondiale	500 000 000	2016
REUTLINGEN (Allemagne)	200 000 000	
Fondation Groupe Atlantique	7 000 000	
UE	189 867 080	
Banque Mondiale	415 650 917	2019
TOTAL	2 102 517 997	

Source : Archives Mairie de Bouaké, 2020

Ce tableau 1 dresse la liste de quelques partenaires extérieurs soutenant les actions de développement du conseil municipal de Bouaké. C'est en quelque sorte le récapitulatif de nos enquêtes sur les Partenaires Techniques et Financiers ayant soutenu le conseil municipal de Bouaké dans ses actions de développement. Ces données ont été recueillies auprès de la Direction des Finances de la mairie de Bouaké. Cette liste n'est pas exhaustive, cependant montre que la commune de Bouaké bénéficie d'apports financiers et matériels extérieurs. Même si ces apports ne sont pas réguliers à en juger par les sauts d'années, ils ont permis la réalisation de certaines infrastructures indispensables aux populations. Ces financements se font sous forme d'appuis budgétaires ou d'appuis projets et varient d'un partenaire à un autre. Ce sont au moins 5 millions que peut décaisser un partenaire pour la réalisation d'un quelconque projet, mais cette somme peut aller jusqu'à 500 millions tel que l'a fait l'AIMF en 2008 et la Banque Mondiale en 2016. C'est environ 2 102 517 997 FCFA qui ont été investis dans la commune entre 2008 et 2019 pour le bien-être des populations, soit 10,31% du budget global de la mairie de Bouaké pour ces mêmes années qui est de 20 375 309 607 FCFA comme l'affirme le tableau 1.

3.2. Les effets des différents partenariats sur les actions sociales des communes de Bouaké et Sakassou

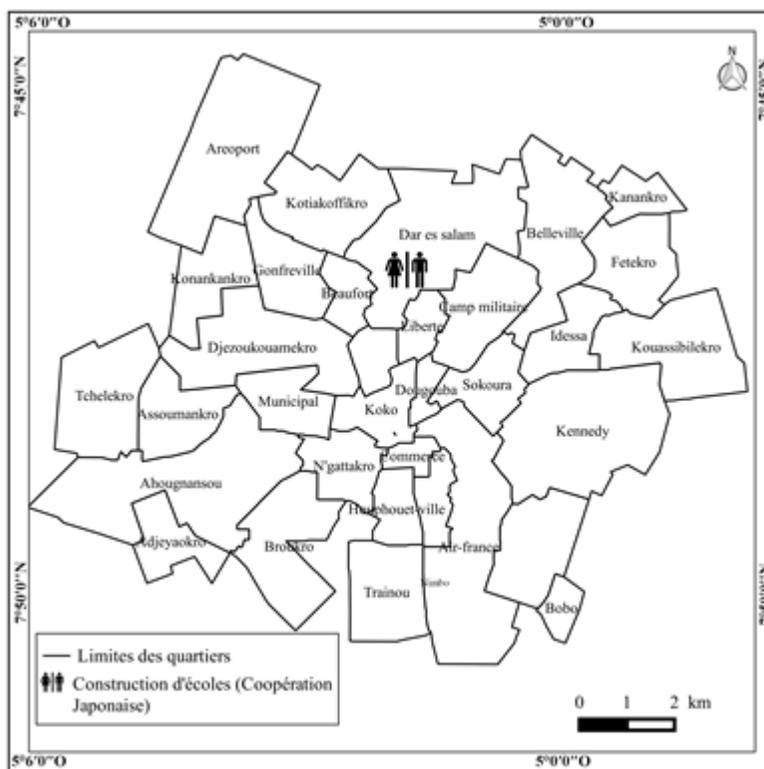
Plusieurs actions de développement ont été posées par les PTF en faveur de l'éducation dans la commune de Bouaké. Elles concernent la construction des équipements hydraulique, éducatives, la formation des apprenants et du corps enseignant, la réalisation et l'équipement d'édifices scolaires, etc.

3.2.1. Les infrastructures réalisées ou réhabilitées par les PTF dans la commune de Bouaké

Les partenaires techniques et financiers (PTF) ont contribué à la construction et la réhabilitation de plusieurs équipements (éducatifs, sanitaire) dans la commune de Bouaké.

À cet effet, les différents partenaires de la commune de Bouaké ont contribué au renforcement des équipements éducatifs. En effet, l'ambassade du Japon en Côte d'Ivoire a construit une école primaire de six classes avec bureau au quartier Dar-Es-Salam et de la classe passerelle de Tollakouadiokro également au Nord de la ville pour un coût d'environ 45 millions de FCFA confère la carte 2.

Carte 2. L'école primaire construite par la JICA dans la ville de Bouaké



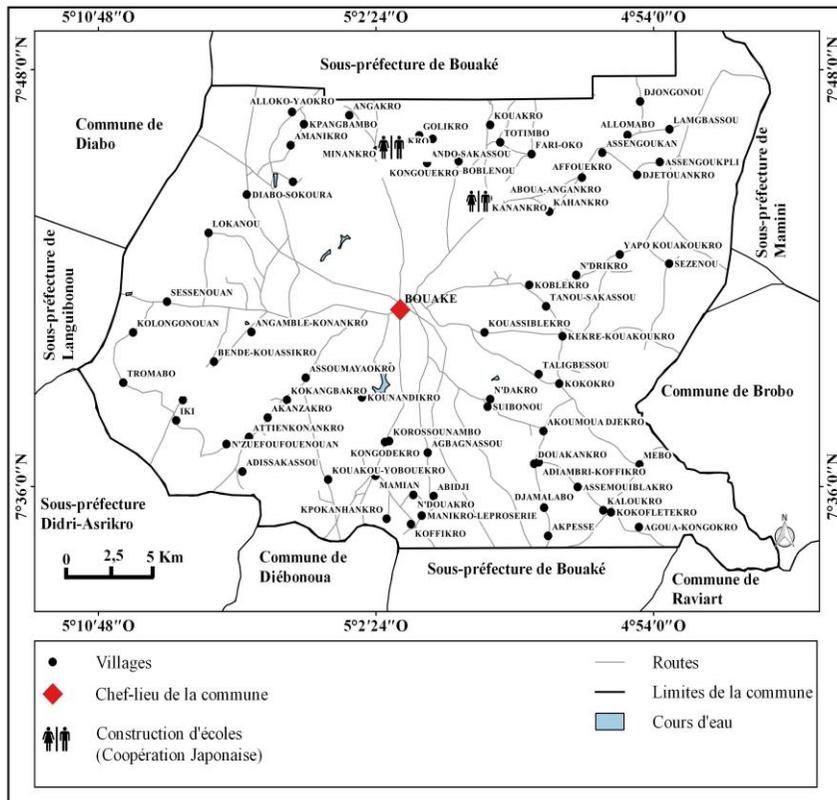
Source : INS, 2014 Réalisation : N'guessan Yao Bruno, Novembre 2023

La carte 2 localise l'école primaire construite par l'agence de coopération Japonaise en Côte d'Ivoire (JICA) au quartier Dar-Es-Salam de la ville de Bouaké. La construction de cet équipement scolaire vient renforcer ceux existants et de rapprocher l'école de l'apprenant. En plus, elle a financé la réhabilitation et l'équipement du Centre d'enseignement Technique (CET) pour la formation de 2615 jeunes de 15 à 35 ans dont 98 ex-combattants pour la reconstruction post-conflit et la consolidation de la

paix en Côte d'Ivoire. La réhabilitation du CET a coûté environ 300 millions de Yen soit 2 milliards de FCFA. L'objectif est d'offrir aux apprenants un environnement propice aux études. À cela s'ajoute la distribution de kits d'installation aux meilleurs élèves pour les accompagner à s'insérer dans le tissu économique et social. Toutes ces actions ont permis d'accroître le taux d'insertion des apprenants soit 78% selon les gestionnaires de ladite école.

Quant à l'espace rural de la commune, des projets éducatifs ont été réalisés dans certains villages confère la carte 3.

Carte 3. Les infrastructures réhabilitées ou construites par la JICA dans les villages de Bouaké



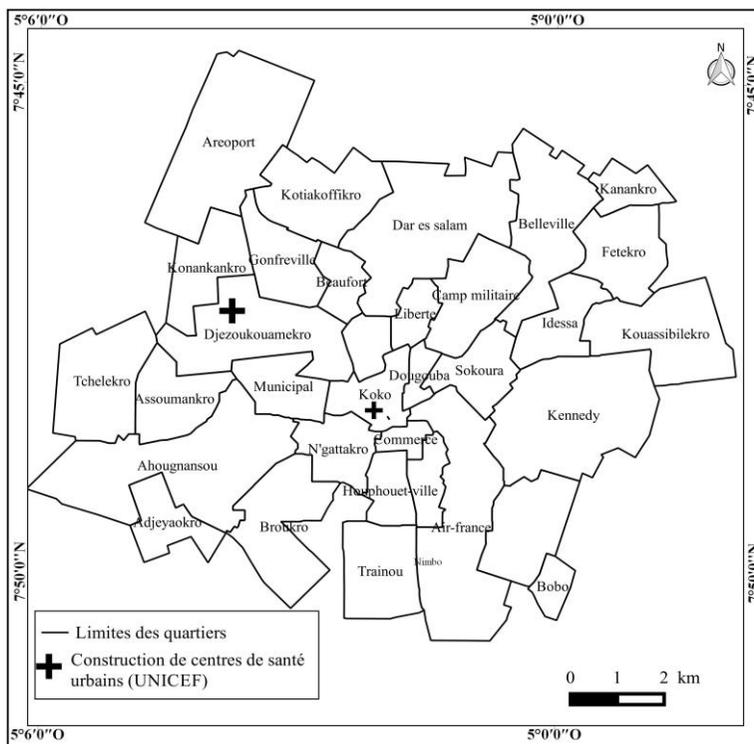
Source : INS, 2014 Réalisation : N'guessan Yao Bruno, Novembre 2023

Il ressort de l'analyse de la carte 3 montre que deux écoles primaires ont été construites par la coopération Japonaise dans deux villages communaux. Il s'agit d'une école de 3 classes, d'un bureau sont construits et équipés en tables bancs en matériel didactique en 2016 dans le village de Kanankro dont le coût est estimé à 25 millions et la construction d'une classe passerelle à Minankro. Toutes ces constructions visent à accroître la capacité d'accueil de ses structures éducatives afin que la population de ses

zones rurales scolarise leurs enfants. Le projet a également permis de former les membres des COGES dans la gestion participative de l'école.

Ensuite dans le domaine sanitaire, les partenaires de la commune ont contribué à la réhabilitation et au renforcement du plateau technique de certains centres de santé. C'est l'exemple des Centres de Santé Urbains (CSU) de Koko et Diézoukouamékro (communément appelé quartier zone). En effet, en 2016, les Centres de Santé Urbains (CSU) de Koko et de Diézoukouamékro sont réhabilités à hauteur de 10 millions de FCFA, don de l'UNICEF. Ces réhabilitations ont été faites uniquement avec cette somme, sans le concours de l'État de Côte d'Ivoire et de la commune de Bouaké (Carte 4).

Carte 4. Les infrastructures réhabilitées ou construites par l'UNICEF dans les villages de Bouaké



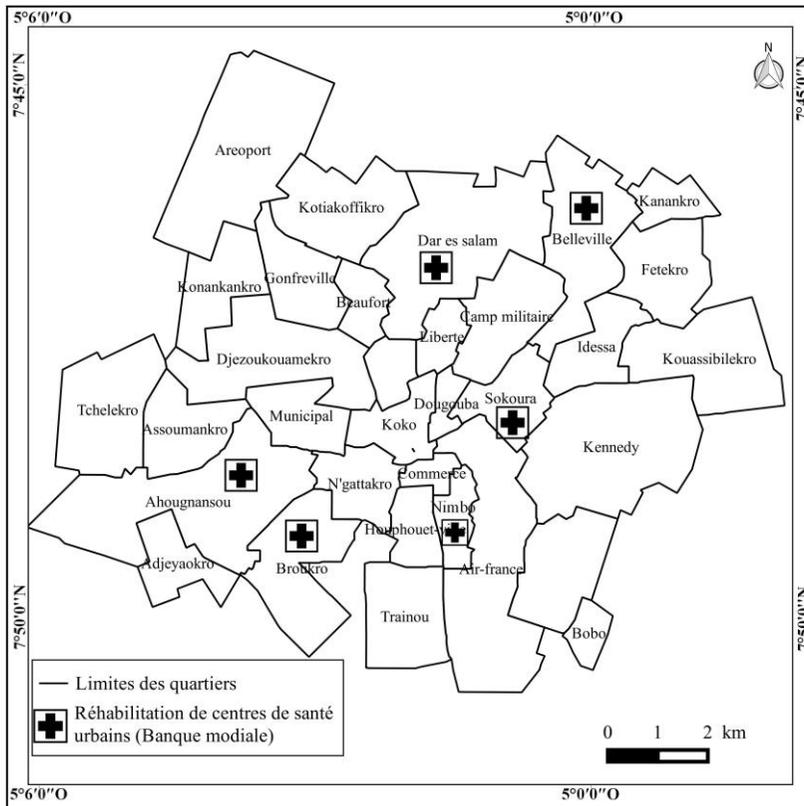
Source : INS, 2014

Réalisation : N'guessan Yao Bruno, Novembre 2023

L'analyse de la carte 4 localise les CSU réhabilités par l'UNICEF. Ils sont situés dans les quartiers de Koko et de Diézoukouamékro (Zone). Cette réhabilitation concerne les bâtiments et la clôture qui offre un cadre idéal pour des soins de qualité aux populations riveraines. En cette même année 2016, la commune de Bouaké reçoit cette fois un apport financier de 500 millions de FCFA de la Banque Mondiale. Cette somme inscrite au budget des investissements a permis la réhabilitation et le renforcement des

plateaux techniques de 10 Centres de Santé Urbains (CSU) de la commune. Ce sont entre autres les CSU d'Ahougansou, Nimbo, Dar-Es-Salam, Broukro, Sokoura, Koko et Belleville. Tous ces CSU réhabilités se trouvent dans des quartiers évolutifs de la ville de Bouaké (Carte 5).

Carte 5 : Les infrastructures réhabilitées ou construites par la banque mondiale dans les villages de Bouaké



Source : INS, 2014

Réalisation : N'Guessan Yao Bruno, Novembre 2023

L'observation de la carte 5 laisse apparaître un fait majeur, ces Centres de Santé Urbains sont disséminés à travers la ville. Cette couverture acceptable de l'espace urbain par ces centres de santé permet une meilleure accessibilité à ces structures de santé. En plus des sept Centres de Santé Urbains, la ville de Bouaké comporte des polycliniques et des établissements spécialisés (vétérinaire, dermatologie, dentistes, optométrie, maternité, psychologie, pédiatrie, etc.) répartis entre les 3 districts sanitaires que sont : les districts de Bouaké Nord-est, Bouaké Nord-ouest et Bouaké Sud. Toutes ces structures sanitaires offrent une meilleure accessibilité géographique et une gamme complète de soins aux populations urbaines et rurales. L'objectif visé par cette politique est de faire respecter la carte

sanitaire qui prévoit la mise à disposition de la population, d'un établissement sanitaire dans un rayon de 5 km.

En plus des actions de l'UNICEF et la banque mondiale, la commune de Bouaké a bénéficié aussi des actions de développement des partenaires dont celle de Reutlingen dans le domaine sanitaire. En effet, dans le cadre de la coopération, la ville Allemande va voler au secours du centre médical du monastère bénédictin de Bouaké, en lui offrant un lot de matériel médical. Ce lot de matériel d'une valeur d'environ 200 millions de FCFA, est composé de 14 lits d'hospitalisation, 14 matelas, 20 tables, 6 fauteuils roulants, et 6 paires de béquilles. Il a été remis le 12 février 2014 à la Direction du centre de santé du monastère. Des Centres de Santé Urbains ont été également réhabilités dans la ville de Bouaké. À cela s'ajoute, en 2016, le don de 1000 doses de déparasitant pour la commune de Bouaké de la part de la Fondation Groupe Atlantique. Ce don d'un coût de 7 millions de FCFA a permis de déparasiter environ 1000 enfants dont les élèves de l'école primaire Gonfreville 2 de la ville de Bouaké qui sont les principaux bénéficiaires.

3.2.2. L'hydraulique villageoise : domaine de prédilection de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)

L'agence de Coopération Japonaise (JICA) a beaucoup intervenu dans l'espace rural que dans le milieu urbain à Bouaké. Elle a contribué à la construction de forages et de pompes hydrauliques villageoises de type ABI MNI dans villages de la commune (Allokokro, Assengoupli, Anko Priro, Raffiekro, Abou Angankro) en 2015. Nous constatons six villages de la commune de Bouaké ont bénéficié des pompes hydrauliques villageoises. Ce sont environ 5 000 personnes que regroupent les 9 villages bénéficiaires qui ont accès à cette eau potable. Le choix de ces localités est basé sur le volume démographique soit 500 habitants. Ces pompes vont permettre d'approvisionner plusieurs ménages en eau potable. L'objectif est de doter le plus grand nombre de villages de la commune de pompes hydrauliques afin de résorber le déficit en eau potable.

De manière général, c'est de ce type d'infrastructure que bénéficie le milieu rural, que ce soit de la part du conseil municipal de Bouaké que de celle des partenaires extérieurs. Cela s'explique certainement par le fait que l'accès à une source d'eau potable demeure l'un des problèmes cruciaux de ce milieu. En effet, selon le magazine « l'espoir » de la Banque Mondiale (2013), dans les zones rurales, à défaut de réseaux modernes d'abduction d'eau, l'on a plutôt recours à l'hydraulique villageoise qui reste l'option la plus accessible. Mais, à ce niveau aussi, il est difficile de satisfaire les besoins et les déficits sont considérables. Le parc existant de forages équipés de pompes à motricité humaine, est évalué à plus de 16 000 ouvrages pour

un ratio de 500 habitants par pompe. Il se dégage ainsi un besoin de construire 8 000 forages pour satisfaire la population rurale estimée à 12 millions de personnes sur l'ensemble du territoire national. Pour les mini réseaux équipés de pompes électriques immergées, sur plus de 1500 centres secondaires ayant une population comprise entre 1000 et 4000 habitants, seuls 251 sont équipées et fonctionnent dans des conditions généralement précaires.

Le projet de la JICA concerne également la création et la gestion des Comités de Gestion des Points d'Eau (CGPE). C'est d'ailleurs l'un des points les plus saillants de la question de l'hydraulique villageois. La question de l'entretien des équipements est très capitale en ce sens qu'elle assure la pérennisation de ces équipements et permet d'éviter cet éternel recommencement des projets sous nos tropiques. En effet, il a été constaté qu'après la réalisation d'infrastructures, le manque d'entretien les plonge dans un état de délabrement déplorable. Urgence Eau-Côte d'Ivoire avec l'appui d'Urgence Eau et de la Région Normandie (France), a réalisé une étude sur l'accès à l'eau potable dans le Gbêké entre octobre 2018 et avril 2019. Leur rapport est le suivant :

L'équipement des villages en pompes à motricité humaine est en adéquation avec les ressources dont disposent les villageois. En effet, l'accès à l'électricité ou le prix du carburant auraient constitué des obstacles à l'implantation de pompes motorisées. Par ailleurs, les pompes à motricité humaine sont de conception plus robuste que les pompes utilisant un moteur. Cependant, ces équipements sont relativement vétustes. Les 3/4 des pompes diagnostiquées ont plus de 15 ans. De ce fait, elles sont chères et difficiles à entretenir et certaines mériteraient d'être remplacées. En effet, sur les 116 pompes que nous avons diagnostiquées, 54 étaient en panne lors de notre visite. Les autres sont en panne plusieurs fois dans l'année.

D'une manière générale, les villageois signalent leurs difficultés à faire réparer les pompes en panne. Ils peinent à trouver des techniciens réparateurs compétents. Ceux-ci leur annoncent des prix fantaisistes et leurs réparations sont insuffisantes. Souvent, la pompe retombe en panne dans les mois qui suivent. De ce fait, dans de nombreux villages les pompes en panne sont abandonnées. Ce sont souvent des pompes très anciennes qui nécessiteraient d'être changées. À cela s'ajoutent la rareté des pièces détachées et leur prix. Il n'existe plus de pièces de rechange pour les modèles de pompes les plus anciens. En principe, dans chaque village disposant d'une ou plusieurs pompes, il doit y avoir un comité de gestion local de ces pompes. Ceux-ci n'existent pas dans tous les villages. Ainsi sur les 49 villages disposant de pompes, 14 villages n'ont pas encore de comité de gestion et leurs pompes sont très fréquemment en panne. Seuls 15 comités sont considérés comme fonctionnels, car ils disposent d'une caisse

permettant de faire face aux dépenses, organisent une réunion par semestre au moins et intègrent des femmes. Toutefois, la présence d'un comité n'est pas synonyme de bon fonctionnement des pompes. En effet, fréquemment, le comité éprouve des difficultés pour exercer ses responsabilités. Ces difficultés sont :

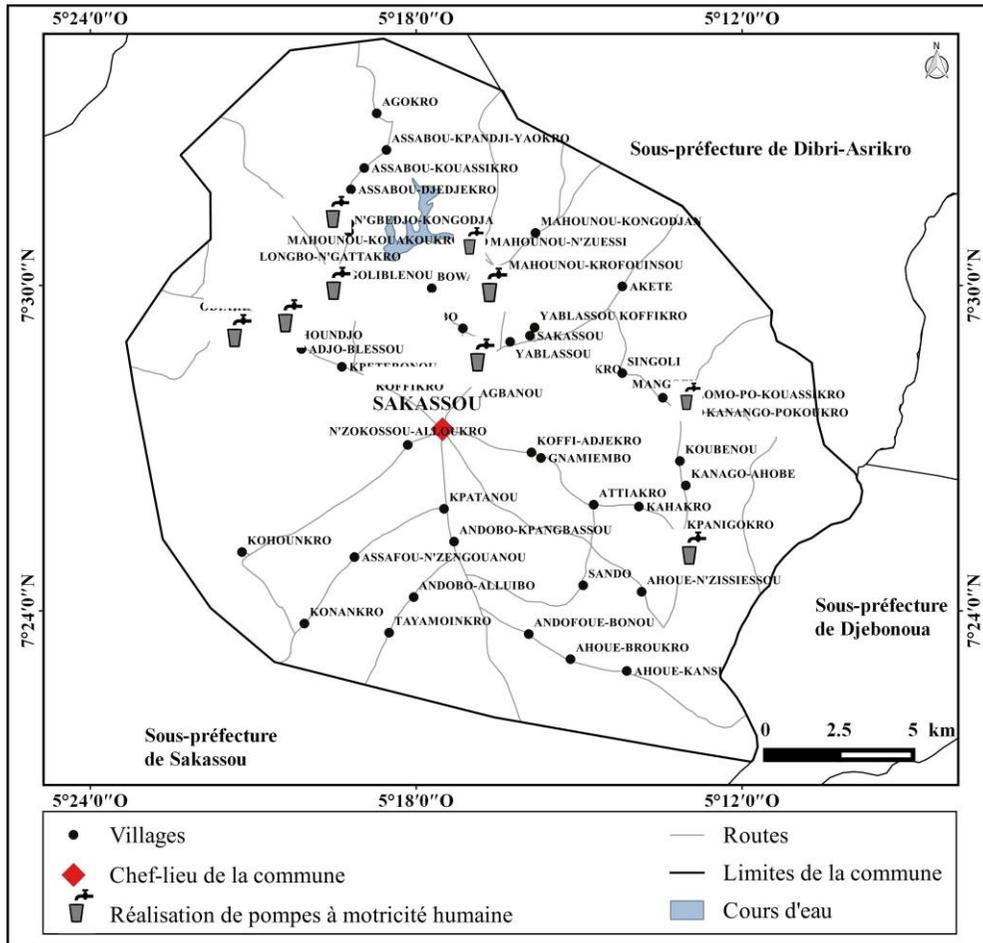
- Insuffisance de ressources financières pour payer l'entretien régulier et les réparations,
- Insuffisance de contrôle de la gestion budgétaire du comité.
- Absence de contrôle technique régulier (même lorsque la pompe n'est pas en panne)

Nous avons observé des problèmes sanitaires autour des pompes, mais aussi lors de l'exhaure, du transport et de la conservation de l'eau. Les règles de nettoyage des récipients ou de traitement de l'eau dans les récipients de stockage (canari, citerne, bidon) ne sont pas toujours connues et observées. Ainsi, l'absence de latrines et le recours systématique des villageois à la défécation à l'air libre sont des sources majeures de contamination des points d'eau.

3.2.3. Les infrastructures réalisées ou réhabilitées par les PTF dans la commune de Sakassou

La commune de Sakassou a bénéficié des actions sociales dans de sa coopération avec l'agence japonaise de coopération internationale (JICA) ainsi que la construction d'une radio locale par l'USAID. D'abord, la réalisation d'un projet de forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH) depuis 2014 carte 28.

Carte 6. Les infrastructures réhabilitées ou construites par la JICA dans la commune de Sakassou



Source : INS, 2014 Réalisation : N’guessan Yao Bruno, Novembre 2023

À cet effet, 10 villages de la commune de Sakassou ont été retenus pour le projet. Adjo-Blessou un village de 503 habitants, Adjougouansou qui compte 502 habitants, Fonvonou-Attienkro qui enregistre 658 âmes, Kanango-Pokoukro un village de 597 habitants, Kpanigokro qui a 164 habitants, Krofoinssou qui a 251 habitants, Longbo-N’gattakro enregistre 143 habitants, N’gbédjo- Kongodja avec 509 habitants, N’zuessi un village de 258 habitants et Odiahié qui a 597 habitants. C’est environ 4 182 personnes qui bénéficient d’une eau potable dans le cadre de ce projet. Il a nécessité la mobilisation de 10 millions de FCFA, financés entièrement par l’Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

Ensuite, au niveau de l’éducation, elle a réhabilité de l’école primaire publique BAD du quartier résidentiel en 2014 à hauteur de trente-

deux millions de francs CFA (32 000 000 f CFA). Enfin, le financement d'un voyage d'immersion du Maire et du chef du service technique de la mairie de Sakassou pour le renforcement de leur capacité dans la gestion des équipements sociaux.

4. Discussion

Les partenaires techniques et financiers (PTF) contribuent au développement des communes ivoiriennes et plus particulièrement celles de Bouaké et de Sakassou par le renforcement de capacité des auteurs et le financement des projets de développement. Ces PTF n'interviennent pas seulement en Côte d'Ivoire, ils sont présents dans d'autres pays d'Afrique, d'Asie, de l'Amérique...

Comme l'affirme Staermose T., plusieurs districts de la Sri Lanka Au Sri Lanka ont bénéficié de plusieurs projets de développement financés par les PTF. Le projet Enter-Growth a consisté à la création d'un environnement favorable aux micro- et petites entreprises. Le projet était fermement enraciné dans le dialogue social entre les secteurs public et privé. Les institutions locales étaient soutenues pour renforcer la gouvernance du marché du travail. La bonne communication entre les parties prenantes a permis à Enter-Growth d'augmenter la productivité et la compétitivité des PME. Des forums ont été créés pour les PME et ont été soutenus par la formation de près de 2 000 fonctionnaires pour l'autorisation et l'enregistrement des entreprises.

Djossou M. M. E., 2018 affirme que le groupement Intercommunal des collines au Bénin (GIC) a bénéficié du transfert du savoir-faire de la part de son partenaire Picardie (France). Il s'agit de l'organisation et la participation aux ateliers de formation des stagiaires du GIC et celui du GIC en Picardie. Entre le GIC et la Picardie, les transferts de savoir-faire sont mis en place par le biais des formations et des stages de courte durée offerts aux cadres du GIC. La mise en relation entre les acteurs locaux des deux territoires est aussi un vecteur de transfert de ces modèles qui impacte inéluctablement sur les capacités d'intervention du GIC et renforce le partenariat entre les deux territoires. Ces transferts interviennent dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs des deux territoires partenaires. De façon plus précise, ces formations et ateliers portent sur les bonnes pratiques sur la démarche et les outils de planification et de gestion du territoire, la gestion administrative et financière, la gestion des ouvrages, la promotion du développement économique local et les procès de production et de fabrication. Pour Keita A., 2008, le financement de la décentralisation dépend majoritairement de la contribution des autres acteurs externes. Le financement de la décentralisation au Mali, par exemple, repose essentiellement sur la contribution des partenaires techniques et financiers

(PTF). Entre 2001 et 2007, cela représente 90% du total des financements réalisés dans le seul cadre de l'ANICT (sans prendre en compte les appuis sectoriels et les autres projets programmes qui appuient la décentralisation). Les autorités nationales en collaboration avec les PTF mettent en place plusieurs mécanismes de financement des communes en termes de dispositifs spécifiques (FEICOM, ANICT, FODECOM, etc.). Au Burkina, par exemple, les collectivités territoriales (CT) disposent de dotations en vue de renforcer leurs moyens d'actions : il s'agit de la dotation globale de fonctionnement et de la dotation globale d'équipement.

Aussi, dans le cadre du partenariat entre Nantes et la commune Camerounaise de Dschang, 50 000 personnes dans les quartiers de la commune ont bénéficié ont été alimentées en eau potable ce qui fait passer le taux de 20% à 45%. Pour pérenniser ses investissements de la coopération, les autorités de la commune de Dschang ont mis en place l'Agence Municipale de l'Eau et de l'Energie (AMEE). Cette agence a permis la réalisation d'une vingtaine de point d'eau aménagé. À cela s'ajoute, la construction d'une microcentrale pour électrifier le village de Tchouadeng par l'ONG Allemande en 2009 et réhabilité en 2011 par l'AMEE. Aussi dans le domaine de la promotion de la démocratie, la partenaire Nantes a financé cinq organisations de la société civile à hauteur de 500 000 FCFA pour leurs prises d'initiatives pour le développement de la commune de Dschang (MANKOU B. A.,2021).

La principale action menée dans le domaine de santé entre les deux villes partenaires est la clôture de la maternité du secteur 11. En plus de cette action, l'organisation des « Escales Africaines » coordonné par Epernay-Jumelages a conduit l'association à mettre en œuvre un projet de convention avec la commune burkinabé pour l'amélioration de la nutrition des enfants de 0 à 2 ans. (EpernayJumelages/Commune de Fada N'Gourma, 2014). La Coopération Fada N'Gourma-Epernay s'est également engagée dans le domaine artistique et culturel. L'Art culinaire de Fada N'Gourma est promu, et différentes troupes artistiques de la commune burkinabé ont participé à des évènements culturels organisés à Epernay, en particulier les « Escales Africaines ». C'est un évènement culturel bi-annuel créé en 2004. C'est un temps de découverte de la culture africaine à travers des danses, des dégustations culinaires, des expositions, des stands... dans la ville d'Epernay. Cet évènement est coordonné par les services de la ville et l'association EpernayJumelages qui coordonne également la participation des différentes associations locales présentes lors de cet évènement. L'une des thématiques d'intervention de la coopération décentralisée qui fait naître de grandes attentes à la mairie de Fada N'Gourma et qui tarde à se concrétiser est celle du renforcement des capacités (Tade K.,2016)

Les PTF contribuent à la construction des équipements marchands dans les communes africaines. C'est le cas au Burkina Faso où le programme de développement des villes moyennes (PDVM), initié par les autorités burkinabés avec l'appui de la coopération suisse envisage de construire des infrastructures marchandes capables de générer des recettes pour permettre à la commune de financer ses besoins. Le modèle de développement du PDVM se base donc sur le principe de rentabilité des infrastructures marchandes : seule une infrastructure marchande rentable dans le temps permettra à la commune de se financer et de réaliser ultérieurement des projets de développement. Pour atteindre cet objectif d'autonomie financière de la commune, la Coopération suisse a pour rôle d'investir dans la construction d'infrastructures marchandes sous la forme de subventions, avec l'obligation pour la commune d'amortir la somme investie sur 25 ans. En d'autres termes, cette subvention ne doit pas être remboursée par la commune, mais cette dernière doit assurer durant 25 ans des recettes municipales dont la somme est censée être équivalente à l'investissement effectué par le bailleur de fonds (LEU, 2008).

Cette vision de construction d'équipement par les PTF s'est concrétisée dans la commune d'Adzopé (Côte d'Ivoire). En effet, le protocole d'accord entre la commune d'Adzopé et la société de gestion des infrastructures collectives (SOGIC) a été conclu en 2007, pour la construction du marché. Ce contrat prévoit une exploitation du marché pendant 20 ans avec une redevance annuelle de 15 000 000 francs CFA versé au trésor public au compte de la Mairie. La clause fut revue pour 15 ans, après quoi, la SOGIC devrait être en mesure de transmettre la gestion du marché à la Mairie. Le marché central a une capacité d'accueil de huit cent cinquante-cinq (855) places. Il compte six cent cinquante-deux (652) étals pour les vivriers et divers et vingt-six (26) étals pour la poissonnerie. Il contient cent quarante-trois (143) blocs, dont douze (12) boutiques, quatre (4) magasins, cinq (5) chambres froides, huit (8) boucheries, quatre (4) blocs sanitaires et une infirmerie (Oka K.F., pp189-190).

En terminant, Bertoncetto B. et Bredeloup S., 2002, pp 83-100 affirment que le principe de base du BOT (Build Operate Transfer) consiste, à l'initiative de l'État ou de la commune, à confier à un opérateur la conception, le financement, la construction et l'exploitation d'une grande infrastructure pendant une période dont la durée est déterminée en fonction du temps nécessaire pour amortir le capital investi. Ce système permet de financer la construction de six grands marchés dans cinq communes (Adjamé, Koumassi, Marcory, Treichville et Yopougon) du district d'Abidjan. Il permet une gestion déléguée des marchés dans les communes.

Conclusion

Au terme de cette étude, nous retenons que les partenaires techniques et financiers contribuent au développement socio-économique des communes de Bouaké et de Sakassou. Cette contribution des PTF se résume à un appui budgétaire et de renforcement de capacité des acteurs locaux dans la gestion des affaires locales. Ces appuis ont permis aux communes de Bouaké et de Sakassou de financer des projets dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique ainsi que la mise en place des comités de gestion de ces différents équipements. L'ensemble des actions des PTF permet d'améliorer les conditions de vie des populations vivantes dans les espaces ruraux et urbains des communes de Bouaké et de Sakassou.

Conflit d'intérêts : Les auteurs n'ont signalé aucun conflit d'intérêts.

Disponibilité des données : Toutes les données sont incluses dans le contenu de l'article.

Déclaration de financement : Les auteurs n'ont obtenu aucun financement pour cette recherche.

References:

1. BERTONCELLO Brigitte et BREDELOUP Sylvie, 2002, « La privatisation des marchés urbains à Abidjan : une affaire en or pour quelques-uns seulement », In *Presses de Sciences Po*, n°21, Paris, pp. 83-100
2. DJOSSOU Mahouton Marius Elvis, 2018, La coopération décentralisée France-Bénin, Thèse de Doctorat, Université de Poitiers, France, pp271-273.
3. KEITA Amagoin et al., 2008, Accroître les ressources financières des communes : pratiques émergentes en Afrique de l'Ouest et du Centre, rapport, Institut Royal tropical, Amsterdam, Pays-Bas, pp30-31.
4. MANKOU Brice Arsène, 2021, Coopération décentralisée et actions internationales des collectivités territoriales camerounaises, thèse de Doctorat, Université Catholique de Bertoua, Cameroun, p11.
5. OKA Kouakou Ferdinand, 2021, Stratégies du conseil municipal d'Adzopé face à l'insuffisance des ressources financières propres, Thèse unique de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, pp189-190.
6. STAERMOSE Tim, 2008, *The role of public sector in Private Sector Development (PSD) at the local level*, Sri Lanka, OIT, p7
7. Tade Karine, 2016, Impact des projets de coopération décentralisée sur la réduction des inégalités d'accès aux services sociaux de base :

Cas des coopérations décentralisées franco-burkinabés et franco-béninoises, Thèse de Doctorat, Université Paris-Saclay, France, p268-269.